

COMITÉ D'ENTREPRISE DE BURY-ROSAIRE
Compte-rendu de la réunion du
14 mars 2014 – 8h30 à Bury

Membres présents :

Présidente par délégation : Marie Annick BENOIT.

Élus titulaires :

Elus titulaires : Slimane BOUNEKHLA, Geneviève MALIDIN (secrétaire),
Anne MANDELBAUM (trésorière adjointe), Nathalie MASSELINE.

Absente excusée :

Elue suppléante : Sylviane MENASCE.

Invités :

Marie-Pierre CLAVIER, Patrice FOURNET, François TROTIGNON.

Absente :

Elue suppléante : Amélia CHIRCA.

.....

- 1) Approbation du procès verbal du 13 janvier 2014.
- 2) Présentation du RAU.
- 3) Eléments du mouvement 2014.

.....

1- Approbation du procès-verbal du 13 janvier 2014

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

Avec l'accord des deux parties, la séance du mercredi 12 février 2014 a été annulée.

2- Présentation du RAU.

Il a été tenu compte des remarques formulées lors de la présentation du RAU 2012.

Le RAU 2013 se voit ainsi paginé et pour la partie « bilan social », les données statistiques sont pourvues de couleurs.

Monsieur Fournet présente le RAU. Toute éventuelle question pourra être posée lors de la prochaine séance.

A- Le bilan financier : Activité et situation financière de l'entreprise.

- Données chiffrées.

• **Le bilan** : le résultat de l'exercice s'élève à 461 100 euros, montant plus faible de 77 600 euros par rapport à celui de l'an passé.

Immobilisations : le total activé immobilisé s'élève à plus de 972 000 euros en valeur nette. M. Fournet rappelle : le montant est certes faible mais il s'agit d'une structure de gestion, le capital immobilier est en effet porté par les structures immobilières.

La trésorerie se monte à plus de 6 Millions. Cette somme paraît importante mais la trésorerie dans l'enseignement catholique doit être apte à couvrir 6 à 7 mois de dépenses. Mme Benoit ajoute que l'établissement n'est en effet pas à l'abri de subventions décalées, les recettes de l'état se montant à 2 Millions d'euros environ.

Il n'y a pas d'emprunt.

• **Les produits** : le total des produits d'exploitation se monte à 10 millions, marquant une augmentation de 3,4%. La structure des produits d'exploitation se répartit comme suit : près de 50% sont assurés par la participation des familles à l'enseignement, 20% par la participation des familles à la restauration, les 30% restant étant essentiellement liés aux subventions de l'état et des collectivités.

• **Les charges d'exploitation** : les charges mettent en évidence les consommations s'élevant à près de 3 millions d'euros, dont environ deux millions réservés à la restauration (dépenses facturées par Scolarest). Les comptes de la restauration, souligne M. Fournet, sont équilibrés. Madame Benoit rappelle la politique de l'établissement : ne pas faire supporter aux familles des coûts de restauration déjà élevés. L'établissement ne se fait aucun bénéfice sur la restauration. Le montant de l'exercice concernant énergies et fluides se monte à plus de 300 000, montrant une augmentation de 40 000 euros par rapport à l'année passée, une année très froide justifiant la plus grande consommation d'énergies.

Les services extérieurs : loyers et entretien. M. Fournet fait remarquer les 700 000 euros de contrats de maintenance, contraintes incontournables.

Dans les postes importants, M. Fournet montre les charges de personnel qui ont augmenté de 1,97 % entre 2012 et 2013.

Un poste également important est celui des dotations d'amortissements et de provisions comptant pour près de 500 000 euros. Les dotations d'amortissements correspondent à des amortissements de très courte durée visant principalement l'informatique.

Les produits financiers : sur une trésorerie de 5 millions, le résultat financier ne se monte qu'à 55 000, soit un peu plus d'1 %.

• **Participations de l'Etat et des collectivités** : le total Communes reste faible comparé au total Département : 920 000, à celui de la Région : 560 000 et à celui de l'Etat : plus d'un million.

Les produits d'exploitation (page 6) indiquaient une subvention d'Etat de 1, 130 million. Le total général s'élève ici à 1,107 million. M. Fournet explique : les 23 000 qui n'apparaissent pas à la page 13, correspondent à un rattrapage de l'année 2012. Sur l'année 2013, ont bien été versés 1,107 million .

•**Masse salariale 2013** : Il est difficile de comparer, dit M. Fournet, la masse salariale et les comptes. La masse salariale se calcule en effet en année civile et les comptes du 1^{er} septembre au 31 août.

La répartition des salaires 2013, de la moyenne des 5 plus petits à la moyenne des 5 plus importants a très faiblement évolué.

La répartition des salaires en euros par strate et activité 2013 indique une certaine stabilité par rapport à 2012. L'écart type entre la moyenne des cinq plus petits et des cinq plus gros salaires (salaire brut donné) est de quatre, ce qui, ajoute Mme Benoit, est unique dans le domaine de l'entreprise. Pour M. Fournet, cet écart type dérisoire montre bien la structure de la masse salariale et l'équipe soudée derrière la masse salariale .

- **Autres données.**

Les équipements : seuls les plus gros postes ont été mentionnés. La somme des travaux effectués (en charge ou en investissement tel le multimédia) représente environ 600 000 euros (sur le site de Bury gros investissement au niveau de la salle du restaurant et sur le site du Rosaire gros investissement au niveau de la voirie). A cela s'ajoutent 150 000 pour le multimédia.

B- Le bilan social : Evolution de l'emploi, des qualifications et de la formation .

- **Données chiffrées.**

•**Effectif salarié moyen (sur l'ensemble de l'année 2013).**

-Les tableaux concernent l'évolution de l'emploi entre 2012 et 2013. M. Fournet souligne la légère baisse de l'effectif ménage et restauration ASBR, tandis qu'augmente l'effectif personnel extérieur, entreprise Scolarest pour la restauration et Sohnej pour le ménage.

Entre 2012 et 2013, le personnel extérieur est passé de 12, 51 à 17, 52. Les autres services, quant à eux, montrent une assez grande stabilité mais aussi une évolution lente vers l'externalisation de certains postes, avant tout pour des raisons d'organisation.

-Etat des emplois par âge et ancienneté : M. Fournet fait remarquer la population plutôt jeune. En effet, 88% des salariés ont une ancienneté de moins de 10 ans dans l'entreprise. Seuls 16% ont une ancienneté de plus de 20 ans.

-Tableau des absences par type : Madame Benoit tient à mentionner : la déclaration d'accidents du travail s'est améliorée quant à son organisation. Une déclaration d'accident, qu'il y ait ou non des suites, est faite systématiquement, assurant ainsi une couverture à la personne concernée.

- **Autres données.**

•**Temps de travail et cycle de travail par catégorie .**

La durée de travail de tout salarié embauché à partir du 6 décembre 2011 rejoint celle du personnel AES embauché avant le 6 décembre 2011, soit une durée de travail de 1556h comprenant 6 semaines de congés payés et 3h de semaines à 0h et ce, conformément à la recommandation patronale du 25 mars 2013. Une recommandation patronale, rappelle Madame Benoit, est une obligation.

•**Mutuelle « Verspieren »** : après une première année de mutuelle d'entreprise, le RAU indique donc cette année le compte de résultats Frais de santé arrêté au 30/09/2013.

Huit personnes supplémentaires se sont jointes en 2013 à Verspieren, montant ainsi le nombre de salariés assurés à 78. Le nombre de bénéficiaires au total s'élève à 126.

•Type de formation et organismes dispensateurs des formations :

M. Fournet signale : 59 salariés sur 134 ont suivi en 2013 de une à quatre formations, un bilan très positif.

•Etat des formations par strate.

M. Fournet tient à souligner : concernant les « services et supports », la majorité de salariés ayant suivi une formation se trouve en strate 1.

3- Eléments du mouvement

Plusieurs documents sont distribués. Le premier recto-verso récapitule les postes à paraître au mouvement RS 2014 sur le collège du Rosaire et les postes sur le collège-lycée Notre-Dame de Bury. Un second document lui aussi recto-verso présente le recensement des berceaux CAFEP 2013-2 ou CAFEP 2014 sur le collège du Rosaire et sur le collège-lycée Notre-Dame de Bury.

Madame Benoit rappelle qu'il y a toujours nécessité à faire une demande de mutation pour passer d'un établissement à l'autre mais les gestionnaires respectifs comprennent peu à peu qu'il s'agit d'un ensemble scolaire.

- Postes déclarés au TRM :

•Collège-lycée Notre-Dame de Bury :

Au lycée, M. Trotignon fait remarquer le nombre important de postes au mouvement, particulièrement en anglais puis commente le document récapitulatif des postes à pourvoir (document joint).

Madame Benoit présente la suite du document concernant le collège de Bury (cf suite du document).

M. Trotignon reprend la parole pour commenter cette fois les postes susceptibles d'être vacants : cinq personnes sont concernées au lycée.

•Collège du Rosaire :

Madame Benoit récapitule les postes à pourvoir et les postes susceptibles d'être vacants (verso du document).

- Recensement des berceaux CAFEP 2013-2 ou CAFEP 2014 :

•Collège le Rosaire : Madame Benoit présente les deux postes déclarés en berceaux. Ils concernent les Arts Plastiques et les Lettres Modernes.

•Lycée Notre-Dame de Bury : cinq postes ont été déclarés en berceaux. Ils concernent l'Anglais, l'Espagnol, la Physique-Chimie, les Sciences-Economiques et Sociales, de même que les Sciences de la Vie et de la Terre.

•L'Ecole : Une équipe stable qui ne bouge pas.

La séance est levée à 10h10.

La prochaine séance est prévue vendredi 11 avril à Bury à 8h30.

Fait en deux exemplaires paginés de 1 à 4.

La secrétaire du CE, **Geneviève Malidin**